

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2010

Présidence : Monsieur Yves Sesseli

Dans la séance du 21 juin 2010, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1. Accepté le procès-verbal de la séance du 22 mars 2010 tel que présenté.

2. NOMINATIONS REGLEMENTAIRES :

Nomination du président :

(au bulletin secret)

Monsieur Yves Sesseli est réélu par **31** voix.

Bulletins délivrés :	32	
Bulletins rentrés :	32	
Bulletins nuls :	0	
Bulletins valables :	32	majorité absolue : 17
Bulletins blancs :	1	
Voix éparses :	0	

Nomination de la 1^{re} vice-présidente :

(au bulletin secret)

Madame Valentine Gétaz Kunz est réélue par **32** voix.

Bulletins délivrés :	32	
Bulletins rentrés :	32	
Bulletins nuls :	0	
Bulletins valables :	32	majorité absolue : 17
Bulletins blancs :	0	
Voix éparses :	0	

Nomination du 2^e vice-président :

(au bulletin secret)

Monsieur Jean-Claude Budry est réélu par **31** voix.

Bulletins délivrés :	32	
Bulletins rentrés :	32	
Bulletins nuls :	0	
Bulletins valables :	32	majorité absolue : 17
Bulletins blancs :	1	
Voix éparses :	0	

Nomination de 2 scrutateurs :

par acclamation

Monsieur Nicolas Blanc et Madame Sandra Mohl

Nomination de 2 scrutateurs suppléants :

par acclamation

Monsieur Cyril Grin et Monsieur Michel Trolliet

3. Accepté le Rapport de la Municipalité sur sa gestion et ses comptes **2009** avec quelques petites corrections relevées par la Commission de gestion dans son rapport.

Le total des recettes et des charges selon la page 27 se monte à :

DÉPENSES TOTALES : CHF 12'183'423.97

RECETTES TOTALES : CHF 12'183'423.97

RÉSULTAT NET CHF 0.00

Le Rapport de la Municipalité sur sa gestion et ses comptes **2009**, le procès-verbal, ainsi que le rapport de la Commissions de gestion sont à disposition au Secrétariat municipal.

CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

La Secrétaire :

Yves Sesseli

Elisabeth Bochud